

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 mars 2015

SANTÉ - (N° 2673)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2134

présenté par
M. Ferrand

ARTICLE 51 QUATER

À l'alinéa 8, substituer aux mots :

« le centre »

les mots :

« les centres ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.